



Communiqué de presse



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

Toulouse, le
23 mars 2020

COVID-19 Continuité des services de l'État en Haute-Garonne

Dans le cadre de la crise due au COVID-19, une organisation spécifique de continuité des services de l'État est mise en place.

Les services restent accessibles et joignables selon les modalités précisées ci-dessous.

- **Préfecture de la Haute-Garonne**

Par téléphone : 05 34 45 34 45

Par courriel : prefecture@haute-garonne.gouv.fr

Sur le site internet des services de l'État:

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Contactez-nous/Par-service>

- **Direction départementale de la cohésion sociale**

Sur le site internet des services de l'État:

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Contactez-nous/Par-service>

- **Direction départementale des territoires**

Retrouvez les informations ici :

http://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/33266/218908/file/20200319_CP_Coronavirus_Contacts+DDT.pdf

- **Direction départementale de la protection des populations**

ddpp@haute-garonne.gouv.fr

tel d'urgence : 06 80 54 19 05

Horaires : 8h30 / 12h - 14h / 16h30

- **Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt**

Toutes les informations de contact par service sont en ligne :

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Pour-nous-contacter.4611>

- **Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi**

Activité partielle : <http://occitanie.direccte.gouv.fr/Le-recours-a-l-activite-partielle>

Site internet Direccte Occitanie : <http://occitanie.direccte.gouv.fr/>

Contacts mails de l'Unité départementale Haute-Garonne :

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :*

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués

Activité partielle : oc-ud31.marche-du-travail@direccte.gouv.fr

Droit du travail liés à la crise sanitaire : Oc-ud31.renseignements@direccte.gouv.fr

- **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement**

Tel : Site de Toulouse : 05 61 58 50 00

Site de Montpellier : 04 34 46 64 00

Accueil téléphonique de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

E-mail : dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

- **Direction régionale des finances publiques**

Les usagers peuvent contacter les services :

- par courriel en se connectant à leur espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr

- par téléphone :

les usagers particuliers disposent d'un numéro de téléphone dédié (0809 401 401 – appel non surtaxé) mais peuvent également contacter directement leur service de rattachement, les usagers professionnels sont invités à contacter directement leur service des impôts des entreprises (SIE).

Vous trouverez ci-après les coordonnées téléphoniques des services des impôts des particuliers (SIP) ou des services des impôts des entreprises (SIE) qui figurent aussi sur les différents documents fiscaux (déclaration, avis d'imposition, ...).

Attention, les centres des impôts fonciers (CDIF), les services de publicité foncière comme le service départemental de l'enregistrement, sis au 34 rue des Lois à Toulouse, sont fermés.

Centre des Finances publiques	Téléphone	Courriel
Services des Impôts des Particuliers	N° commun gratuit : 0 809 401 401	Via votre espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr
. Balma	05.62.57.28.00	
. Toulouse Cité et Toulouse Nord-Ouest	05.34.44.80.00	
. Toulouse Rangueil	05.34.31.11.11	
. Toulouse Mirail	05.61.76.00.00	
. Colomiers	05.62.74.23.00	
. Muret	05.62.23.12.00	
. Saint-Gaudens	05.61.94.85.00	
Services des Impôts des Entreprises	////////////////////	Via l'espace professionnel du site www.impots.gouv.fr
. Balma	05.62.57.28.10	sie.balma@dgfip.finances.gouv.fr
. Toulouse Cité	05.34.44.80.80	sie.toulouse-cite@dgfip.finances.gouv.fr
. Toulouse Nord-Ouest	05.34.44.81.81	sie.toulouse-nord-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
. Toulouse Rangueil	05.34.31.12.12	sie.toulouse-rangueil@dgfip.finances.gouv.fr
. Toulouse Mirail	05.61.76.00.01	sie.toulouse-mirail@dgfip.finances.gouv.fr
. Colomiers	05.62.74.23.40	sie.colomiers@dgfip.finances.gouv.fr
. Muret	05.62.23.12.50	sie.muret@dgfip.finances.gouv.fr
. Saint-Gaudens	05.61.94.85.20	sie.saint-gaudens@dgfip.finances.gouv.fr

Les accueils du public sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Cela concerne notamment :

- l'ensemble des accueils de la préfecture place St Etienne et rue Ste Anne ;
- l'accueil de la direction départementale de la cohésion sociale ;
- l'ensemble des accueils de la cité administrative.

Informations complémentaires concernant l'accueil des étrangers à la préfecture de Haute-Garonne

Tous les rendez-vous sont annulés.

Afin de sécuriser la présence sur le territoire des étrangers en situation régulière, et d'éviter toute remise en cause des droits que leur confère le document de séjour qu'ils possèdent, en particulier le droit de travailler et le bénéfice des droits sociaux, **la durée de validité des documents suivants, qui arriveraient à échéance à compter du 16 mars, est prolongée de trois mois :**

- visas de long séjour ;
- titres de séjour, quelle qu'en soit la nature, à l'exception des titres de séjour spéciaux délivrés au personnel diplomatique et consulaire étranger ;
- autorisations provisoires de séjour ;
- attestations de demande d'asile (cf infra) ;
- récépissés de demandes de titres de séjour

Pour les titres de séjours

Les personnes qui avaient rendez-vous peuvent envoyer leur dossier (copies de pièces uniquement) par voie postale, en lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Préfecture de la Haute-Garonne
Bureau de l'admission au séjour SB/LR
1, place St Étienne
31000 TOULOUSE

Vous aviez rendez-vous pour le dépôt d'une demande de naturalisation

Votre rendez-vous est **annulé**. Un nouveau rendez-vous vous sera envoyé ultérieurement par mail.